



Janvier

Février

Les prairies fleuries de Tarentaise récompensées

4 mars : l'agriculteur lauréat du concours local « prairies fleuries », organisé par l'APTV en Tarentaise , remporte le 1^{er} prix national « catégorie montagne » au Salon de l'Agriculture de Paris.



Lancement du programme européen LEADER

Mars

16 mars: installation des instances de pilotage LEADER avec les réunions des premiers « Comité de programmation » et « Groupe d'Action Locale ».

13 décembre : signature de la convention LEADER (APTV / Région / Agence de Services et de Paiement) officialisant l'existence juridique du « Groupe d'Action Locale » Tarentaise Vanoise et permettant le démarrage de la sélection et de la programmation des fonds FEADER.

Avril

Mai

Tarentaise, territoire à énergie positive

19 mai: signature de la 1ère convention TEPCV « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte », attribuant 500 000 € à six projets en Tarentaise.

6 décembre : signature de la 2^{nde} convention TEPCV, attribuant 1 500 000 € à six projets.



Juin

Juillet

Candidature au programme européen « Espace valléen »

8 juillet : lancement de la concertation pour définir la nouvelle stratégie touristique estivale.

14 octobre : Dépôt de la stratégie, 1ère étape du dossier de candidature (*voir p.5*).



Août

Projet « MISMI » retenu au programme ALCOTRA

15 février : dépôt de la candidature de la Tarentaise et du Val d'Aoste dans le cadre du programme de coopération transfrontalière européenne Alcotra.

5 octobre : approbation du projet « MIsMI » (Modèle Intégré de santé pour une Montagne Inclusive) visant à faciliter l'accès aux soins spécialisés en Tarentaise en développant la télémédecine (*voir p.11*).

Septembre

Soutien au pastoralisme

18 novembre : validation par la Région Auvergne Rhône-Alpes du 2nd Plan Pastoral de Territoire (PPT) de Tarentaise Vanoise 2016-2021.

Novembre

Octobre

Rezopouce en Tarentaise

30 novembre : inauguration du 1^{er} arrêt d'autostop organisé en Tarentaise, puis installation des différents panneaux sur

les territoires intercommunaux des Vallées d'Aigueblanche, de Cœur de Tarentaise et des Versants d'Aime.



Décembre

« Arrêt » du SCoT : une étape décisive

8 décembre : vote du projet de SCoT (phase arrêt) lors du comité syndical. Démarrage de la procédure administrative (consultation officielle des personnes publiques associées et enquête publique au cours du 1^{er} semestre 2017).



L'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV), syndicat mixte regroupant les cinq communautés de communes de Tarentaise et le Département de la Savoie, assure l'élaboration et l'animation du projet de territoire.

Vie statutaire

Les délégués de l'APTV se sont réunis à travers quatre bureaux et cinq comités syndicaux en 2016.

De nouvelles attributions ont été décidées en comité syndical :

- Suite au décès de Robert Vorger, Gilles Flandin a été élu Vice-Président chargé du SCoT, lors du comité syndical du 19 février 2016.
- Georges Saint-Germain a été désigné pour assurer la présidence de la commission « Énergie Climat », lors du comité syndical du 8 avril 2016.
- Lucien Spigarelli a été élu membre du bureau syndical en remplacement de Jean-Yves Dubois, lors du comité syndical du 8 décembre 2016.

Au sein des instances du programme LEADER, Jocelyne Abondance a été élue présidente du Groupe d'Action Locale (GAL) et du comité de programmation.

Compte tenu du contexte financier très tendu, les actions culturelles coordonnées par l'APTV (agenda culturel Tarentaise et transport en bus au Dôme Théâtre) n'ont pas été reconduites à partir de la rentrée 2016. Il a été proposé aux communautés de communes qui seraient volontaires de prendre le relais.

Les actions sur la forêt et la sylviculture se sont arrêtées fin 2016. Les financements qui permettaient cette animation sur le territoire n'existant plus, elles ne seront pas reconduites en 2017.

Mouvements dans l'équipe

Arrivée

Le service ADS (application droit des sols) s'est étoffé avec l'arrivée d'une nouvelle instructrice, Emmanuelle Bourven, au mois de mars 2016.

Départs

Fin mars, l'équipe a vu le départ d'Honorine Tissot qui avait remplacé Maryline Aspord sur le poste de chargé de mission Procédures pendant son congé maternité, puis parental. Marie Maussin, chargée de mission eau et milieux aquatiques, a quitté ses fonctions fin octobre pour rejoindre la Métropole de Grenoble.

Remplacements

Jérémie Bello a remplacé Noémie Teisseire sur la mission Conseil en Énergie Partagé (ASDER) pendant son congé maternité de mai à juillet.

Déborah Martorell a remplacé Karine Roussat de juin à novembre sur la mission Communication pendant son congé maternité.

Stages

L'APTV a accueilli en stage, puis en CDD, Alexandre Faury, étudiant en Master « Systèmes Territoriaux, Aide à la Décision, Environnement» de l'Université de Grenoble I. Il a travaillé sur les schémas intercommunaux de randonnée.

Lydie Labrosse, étudiante en Master « Systèmes Territoriaux d'aide à la décision en territoire de montagne » de l' Université de Savoie Mont-Blanc a réalisé un stage d'une durée de six mois sur les indicateurs pour le futur observatoire de suivi du SCOT.

Communication

Différentes actions de communication ont permis de faire connaître l'APTV :

- Animation et présence sur les supports numériques: site internet institutionnel (12 713 visites en 2016), page facebook (931 abonnés).
- Diffusion de la newsletter trimestrielle: sur l'année, trois numéros ont été envoyés à environ 2 000 destinataires.
- Réalisation du rapport d'activité annuel et de supports thématiques (offre de randonnée, programme LEADER...).



Budget 2016

Le budget primitif 2016 de l'APTV s'élève à 2 140 920,56 €, dont :

- 1 924 187,68 € en section de fonctionnement
- 216 732,88 € en section d'investissement

Les recettes de fonctionnement (hors service ADS) :





Le mot du Vice-Président

Organisée autour des politiques contractuelles depuis son origine, l'APTV a dû s'adapter, en 2016, aux décisions de ses financeurs. Les soutiens sont désormais plus directement orientés vers des dépenses d'investissement, laissant le fonctionnement à la charge de notre autofinancement, ce qui induit naturellement des arbitrages nouveaux.

Fabrice Pannekoucke Vice-Président Administration générale

Sandra Ollier, Directrice sandra.ollier@tarentaise-vanoise.fr

Annie Durand, Secrétaire annie.durand@tarentaise-vanoise.fr

Karine Roussat Chargée de communication karine.mugnier@tarentaise-vanoise.fr

Procédures et programmes

L'APTV est engagée dans différents programmes, sous forme de soutiens contractualisés ou d'appels à candidature, permettant de mobiliser des aides financières pour les porteurs de projets du territoire : communes, intercommunalités, mais aussi associations et organismes divers.

Programmes contractualisés	Période	Partenaires financiers	Montant des aides
CDDRA – PSADER Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural	2014-juin 2016	Région Auvergne Rhône-Alpes	810 550 €
CTS 3 ^e Génération Contrat Territoire Savoie	2014-2020	Conseil Départemental Savoie	6 700 000 € (28% consommés)
PPT 2 ^{nde} Génération Plan Pastoral de Territoire	2016-2021	Région Auvergne Rhône-Alpes Conseil Départemental Savoie Europe (FEADER)	1 087 500 € (dont 80% pour des projets d'investissement)
LEADER Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale	2014-2020	Europe (FEADER) Région Auvergne Rhône-Alpes Conseil Départemental Savoie ADEME, AERMC, ARS	1 434 800 € d'aide FEADER (+15% si bonne consommation)
Natura 2000 S23 : Adrets de Tarentaise Document d'Objectifs (DOCOB)	approuvé en 2009	Europe (FEADER) Etat (MEDDE)	6 028 € en 2016
PAEC Projet Agro-Environnemental et Climatique	2015-2020	Europe (FEADER) État (MAAF)	7 900 000 €
TEPOS Territoire à Énergie Positive	2016-2018	ADEME	100 000 €
TEPCV Transition Énergétique Pour une Croissance Verte	2016-2018	État (MEDDE)	500 000 € phase 1 1 500 000 € phase 2
PCET Plan Climat Énergie Territorial	En cours d'élaboration	_	_
CLS Contrat Local de Santé	Signature prévue mi-2017	Agence Régionale de Santé Conseil Départemental Savoie MSA	-
ALCOTRA « MISMI » Modèle Intégré de santé pour une Montagne Inclusive Coopération transfrontalière Tarentaise - Val d'Aoste	2017-2020	Europe (FEDER Interreg) Région Auvergne Rhône-Alpes Conseil Départemental Savoie ARS	375 000 € pour le territoire
Appels à manifestation d'intérêt (AMI)	Période	Partenaires financiers	Montant des aides
Espace valléen	En cours de candidature (2017-2020)	Europe (FEDER-POIA) État Région Auvergne Rhône-Alpes Région PACA	si retenue : 1 300 000 €

Maryline Aspord
Chargée de mission Procédures
Responsable administrative et
financière LEADER
maryline.aspord@tarentaise-vanoise.fr



L'année 2016 a été consacrée, d'une part, à l'actualisation de la stratégie touristique estivale, notamment dans le cadre de la candidature de la Tarentaise au programme européen « Espace valléen » ; d'autre part à l'accompagnement des communautés de communes dans l'élaboration de leurs schémas directeurs intercommunaux de randonnée.

Candidature Espace valléen

Suite à l'arrêt du CDDRA avec la Région, les élus de Tarentaise, réunis en urgence en avril, ont choisi de s'engager dans une démarche de projet de territoire, à travers l'appel à projet « Espace valléen ». La candidature a nécessité le recrutement d'un cabinet d'études en juillet 2016 pour définir, en un temps record (six mois), une nouvelle stratégie touristique plus ambitieuse et respectant le cahier des charges établi par les financeurs du programme.

La Tarentaise a organisé son projet autour de trois axes principaux :

- Axe 1 : Faire de la montagne été une destination plaisir pour tous.
- Axe 2 : Faciliter la vie du client à toutes les étapes de son séjour.
- Axe 3 : Assurer le renouvellement des générations de clients et d'acteurs.

Suite au dépôt de la stratégie en octobre, un premier avis favorable a été émis par le jury. En cas de validation du projet Tarentaise et du plan d'actions proposé (déposé en janvier 2017, réponse attendue en mars), le territoire pourrait bénéficier d'aides de l'Europe (FEDER-POIA), de l'État et de la Région pour un montant avoisinant 1,3 million d'€, sur une période de quatre ans (2017 à 2020).

Schémas de randonnée

Encouragées par le Département, les communautés de communes du territoire travaillent à l'élaboration de schémas directeurs de randonnée, afin de clarifier et prioriser l'offre de randonnée sur chaque intercommunalité et de garantir une continuité à l'échelle Tarentaise.

L'APTV a accompagné les démarches de diagnostic intercommunal, à travers notamment le recrutement d'un étudiant en stage pendant six mois, puis en CDD jusqu'à la fin d'année 2016. Ce dernier a centralisé les données de terrain et les a mis en forme sur un Système d'Information Géographique (SIG), dont le résultat a été transmis à toutes les collectivités du territoire.

Poursuite des actions

L'APTV a poursuivi les actions suivantes :

- Participation au Salon du randonneur du 18 au 20 mars 2016 à Lyon, pour valoriser le Grand Tour de Tarentaise et des randonnées « pépites ». A l'occasion, un dépliant a été réalisé, puis diffusé par la suite dans les Offices de Tourisme.
- Diffusion du Livret Découverte dans plus de 350 points (offices de tourisme, lieux de visites, principaux hébergements), par Tarentaise Vanoise Insertion, fin juin.



- Organisation d'un éductour commun avec le Parc national de la Vanoise et la Fondation Facim, à destination du personnel des offices de tourisme et les hôtesses du Parc, le 1er juillet aux Belleville.
- Mise en place du « back-office » du portail Géotrek (en attente du contenu des schémas intercommunaux pour le compléter).

Accompagnement de projets

En 2016, l'APTV a accompagné différents projets soutenus par le Département dans le cadre du CTS :

- Réaménagement de la base d'eau vive de Bourg-St-Maurice.
- Aménagement de l'espace muséographique de la Maison de Val à Val d'Isère.

Chiffres clés

Mobilisation des aides départementales (CTS) :

- 5 000 € d'aides pour la réalisation des actions 2016
- 15 000 € d'aides mobilisées pour les projets accompagnés

Animation de la démarche touristique estivale (dont assistance à maîtrise d'ouvrage) : 45 000 € d'aides (FEDER, Région, Département via CTS)

Dans le cadre de la définiton de la stratégie touristique estivale : + de 100 personnes concertées (élus, socio-professionnels, OT, partenaires institutionnels), 43 entretiens individuels ou collectifs,

17 réunions ou ateliers,10 partenaires associés.



Le mot du Vice-Président

L'année 2016 a été marquée par un virage stratégique important pour le travail collectif sur le tourisme estival dans la vallée. Les cinq territoires communautaires ont validé l'entrée de la Tarentaise dans la démarche « Espace valléen ». Faisons ensemble de cette démarche, un vrai point de départ pour un tourisme estival fort, avec une économie plus fleurissante pour la vie des acteurs locaux!

Anthony Favre
Vice-Président Tourisme estival

Hélène Mesland Chargée de mission Tourisme Espace valléen helene.mesland@tarentaise-vanoise.fr



L'APTV appuie les démarches de développement économique sur le territoire de Tarentaise, animées par ALTEX (Albertville Tarentaise Expansion), agence économique locale de l'arrondissement d'Albertville, et le CBE (Comité de Bassin d'Emploi). Différents objectifs sont poursuivis : faciliter les projets des entreprises, connaître leurs attentes, les difficultés qu'elles rencontrent, accompagner les entreprises et collectivités locales...

Création et reprise d'activités

En 2016, 117 futurs chefs d'entreprises ont été accompagnés par ALTEX en Tarentaise, dans les différentes étapes de leurs projets. Citons par exemple:

- Création de l'hôtel l'Aigle Rouge à Montalbert: six emplois.
- Reprise d'un magasin de produits régionaux, Les Del'Ices de Savoie, à Bourg-Saint-Maurice: un emploi.
- Création du bar-restaurant le Bis'Trop Savoyard à Brides-les-Bains : quatre emplois.
- Reprise d'une activité de gîtes, chambres et tables d'hôtes, le Chalet de Yodine, à Feissons-sur-Salins : trois emplois.



Parallèlement, plus de 80 jeunes entreprises ont été suivies et ont bénéficié des événements proposés par le Club des créateurs : formations, business meeting, petits déjeuners thématiques, visites d'entreprises ...

Animation économique

ALTEX a accompagné également les entreprises dans leurs projets de développement : implantation, recherche de locaux, de financements... Le Père Rullier à Séez et Montagne Saveurs à Aime ont ainsi bénéficié du dispositif aliZé® Savoie en 2016.

Dans l'objectif de favoriser la création d'emplois durables, le FRED (Fonds pour les REstructurations de la Défense) a permis en 2016 de financer six entreprises sur le canton de Bourg-Saint-Maurice/ Aime à hauteur de 106 000 € et a favorisé la création de 29 emplois. Depuis 2012, ce fonds a permis la création de 117 CDI à hauteur de 441 000 € de financements.

Formations des employeurs

Engagé par la Sous-Préfecture, la Direccte et l'APTV, un recensement des besoins des entreprises en terme de marchés publics a été mené en 2016. Au total, 81 entreprises de l'arrondissement d'Albertville ont répondu au questionnaire, confirmant leur souhait de répondre davantage aux marchés publics, en se professionnalisant.

Parallèlement, le CBE a poursuivi, avec l'appui de la Dirrecte, ses actions de sensibilisation et d'accompagnement aux collectivités pour la mise en place de « clauses emploi » dans les marchés publics, afin de favoriser l'emploi local.

En matière de ressources humaines, ALTEX et le CBE ont permis aux employeurs du territoire de bénéficier d'informations et de formations. Il s'agissait d'accompagner de façon individuelle ou collective les dirigeants qui souhaitent développer et optimiser leurs outils de management. En 2016, plus de 150 employeurs de l'arrondissement ont bénéficié de ces démarches, sur des sujets divers : recrutement et fidélisation des salariés, santé au travail, réglementation du travail saisonnier, outils de formation...



Chiffres clés

117 nouveaux projets de créations ou reprises d'entreprises

66 emplois créés ou maintenus

14 réunions du comité d'attribution des aides (prêts Initiative Savoie Tarentaise, NACRE, subvention Ideclic Prim') = 20 créations/reprises financées pour 197 000 €



Le mot du Vice-Président

L'accompagnement des créateurs d'entreprises de Tarentaise par l'association ALTEX a permis la création/maintien de 66 emplois sur le territoire en 2016. Cette proximité dans l'accompagnement des porteurs de projets doit trouver sa place dans la nouvelle organisation proposée à travers l'antenne départementale de l'agence économique régionale.

Michel Giraudy Vice-Président Économie Commerce





2016 constitue une étape décisive pour le SCoT : le projet a été voté en comité syndical le 8 décembre ; la procédure administrative peut désormais démarrer. Parallèlement, les actions et missions se poursuivent en termes de remise en tourisme de l'immobilier de loisir, de déplacements et d'urbanisme.

SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Le projet de SCoT a été voté (juridiquement on parle d'un « arrêt ») par les élus de l'APTV, le 8 décembre 2016.

Le Document d'Orientation et d'Objectifs (volet opposable du SCoT) intègre :

- la « trame verte et bleue » : réservoirs de biodiversité et corridors biologiques,
- la cartographie « équilibre développement / protection »: avec d'une part, les espaces protégés pour l'agriculture et les paysages, et d'autre part, les espaces de développement (zones d'activités, unités touristiques nouvelles, habitat...).

Des prescriptions littérales accompagnent ces cartes, avec notamment les surfaces potentielles réparties par commune pour l'habitat permanent, pour l'immobilier touristique et des orientations pour un développement urbain de qualité.

Les Unités Touristiques Nouvelles (UTN) ne sont plus des procédures individuelles et autonomes, mais sont justifiées par la stratégie touristique globale et sont intégrées au SCoT. Une vingtaine de projets UTN est prévue par le schéma (liaisons câblées vallées/stations, équipements ou hébergements touristiques, campings, golfs).

La consultation réglementaire des personnes publiques associées (l'État, la Région, le Département, les chambres consulaires...) durera jusqu'à fin mars 2017. Une enquête publique sera ensuite organisée durant un à deux mois. L'APTV pourra ajuster le SCoT pour tenir compte des avis exprimés, puis le proposer à l'approbation du comité syndical, vraisemblablement fin 2017. Les PLU qui nécessiteraient une mise en compatibilité auront trois ans pour la réaliser.

RETIL et Coach Copro'

Dans le cadre de la démarche RETIL (Remise en Tourisme de l'Immobilier de Loisir), une dizaine de copropriétés a été accompagnée en 2016, via « Coach Copro'», en partenariat avec Atout France (appui technique avant d'engager des travaux et une remise en tourisme des appartements).

Déplacements

À l'automne 2016, un service d'autostop organisé a été lancé sur le territoire. Les communautés de communes des Vallées d'Aigueblanche, de Cœur de Tarentaise et des Versants d'Aime ont implanté 88 panneaux d'auto-stop « Rezopouce » sur des emplacements sécurisés. La démarche est coordonnée par l'APTV avec le soutien du programme LEADER, de l'ADEME et du Département. L'Agence Écomobilité a été missionnée pour assurer l'animation et la promotion du service auprès des habitants et saisonniers.

www.rezopouce.fr

PLU et énergie

Avec le soutien du programme LEADER et du Département, l'APTV a organisé le 17 novembre 2016 une matinée d'information sur le rôle du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour favoriser la performance énergétique sur le territoire. Élus, services d'urbanisme et instructeurs, CAUE, bureaux d'études et Architectes des Bâtiments de France se sont intéressés aux enjeux et aux leviers d'actions présentées par l'ASDER, accompagnée d'une urbaniste et d'une juriste. Une plaquette de synthèse et de conseil sera diffusée en 2017.

Service Application Droit des Sols (ADS)

Suite à la mise en œuvre de l'article 34 de la loi ALUR, l'État a mis un terme à la mise à disposition gratuite de ses services pour l'instruction des autorisations d'urbanisme des communes appartenant à des EPCI de plus de 10 000 habitants. Un service mutualisé, mis en place au niveau de l'APTV en 2015, réalise l'instruction des actes pour les communes ayant souhaité en bénéficier.

Pierre-Yves Grillet Chef de projet RETIL et SCoT pierre-yves.grillet@tarentaise-vanoise.fr

Quentin Drouet Chargé de mission Urbanisme quentin.drouet@tarentaise-vanoise.fr

Chiffres clés

39 réunions tenues pour le SCOT en 2016 (soit 347 depuis 2010)

88 panneaux d'autostop sécurisé « Rezopouce »

734 dossiers instruits par le service ADS en 2016, dont :

359 permis de construire,

96 permis modificatifs,

243 déclarations préalables,

38 certificats d'urbanisme

Le mot des Vice-Présidents



Suite au décès brutal de notre ami Robert Vorger, le pilotage du SCoT m'a été confié. C'est un chantier passionnant qui prépare l'avenir, organise le développement touristique et les futurs équilibres territoriaux.

Gilles Flandin, Vice-Président SCoT



2016 a été marquée par l'adoption de la nouvelle Loi Montagne. Il n'y a pas de vraie révolution, mais il faut noter que les ORIL (Opérations de Réhabilitation de l'Immobilier de Loisir) pourront être vraiment adaptées aux situations locales et c'est la commune qui décidera des conditions d'octroi des aides aux propriétaires et/ou aux copropriétés.

André Plaisance, Vice-Président Immobilier touristique

Application Droit des Sols ads@tarentaise-vanoise.fr

Renaud Carayol, chef de service Brigitte Toullec, instructrice Emmanuelle Bourven, instructrice Corine Duraz, assistante



En 2016, la démarche « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » a permis de soutenir douze projets de rénovation énergétique. Parallèlement, l'APTV a poursuivi l'animation d'opérations « Énergie climat », telles que la plateforme de lutte contre la précarité énergétique, la mission de Conseil en Énergie Partagé (CEP) et les actions de sensibilisation auprès de différents publics.

Soutien aux projets de rénovation énergétique

En 2016, dans le cadre de deux conventions « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) avec le Ministère de l'Environnement, deux millions d'euros d'aides ont été attribués à la Tarentaise. Cette somme permet de financer douze projets visant la rénovation thermique performante de bâtiments publics ou la rénovation de l'éclairage public:

- Piscine du Morel (CCVA-CCCT)
- Gymnase d'Aime (CoVA)
- Mairie de Brides-les-Bains (commune de Brides-les-Bains)
- Audit éclairage public (CCVA et CCCT)
- Gymnase de Pomblière (CCCT)
- Gymnase Bardassier à Moûtiers (CCCT)
- Piscine de Bourg-Saint-Maurice (commune de Bourg-Saint-Maurice)
- Création d'une « Maison de l'Abeille Noire de Savoie » (commune des Belleville)
- Travaux d'éclairage public (CCVA et CCCT)

Plateforme de lutte contre la précarité énergétique

Pour la seconde année, l'APTV, en lien avec les travailleurs sociaux de la délégation Tarentaise du Département, ainsi que l'association Tarentaise Vanoise Insertion (TVI), a mis en place un accompagnement dans l'objectif d'apporter plus de confort et d'aider à réduire les factures des ménages en situation de précarité énergétique. Les deux secteurs les plus touchés sur la Tarentaise : Bourg-Saint-Maurice et Moûtiers, ont été concernés prioritairement.

Cette démarche, pour ses aspects logistiques et de par la collaboration particulière mise en place avec les services d'un Département, a été mise en valeur en septembre 2016, lors des rencontres nationales « Territoire à Énergie Positive » (TEPOS) à Kaysersberg, où l'APTV a été invitée à présenter son action.

Conseil en Énergie Partagé

En 2016, suite à un enchainement d'évènements, les missions du CEP n'ont pas pu aboutir au suivi souhaité. La technicienne a repris ses fonctions début 2017 pour finaliser l'accompagnement des collectivités engagées dans ce dispositif.

Actions de sensibilisation

L'APTV a poursuivi ses actions de sensibilisation auprès des différents publics :

- Grand public: permanences mensuelles
 « info énergie » à Moûtiers et BourgSaint-Maurice, visite grand public d'un
 chantier de rénovation performante,
 défi « famille à énergie positive », balade
 thermographique.
- Collectivités: accompagnement sur les enjeux « énergie » dans les documents d'urbanisme.
- Agriculteurs: animation en lien avec le GIDA (Groupement Intercommunal de Développement Agricole), qui a permis de conduire un état des lieux sur l'action et les besoins des agriculteurs sur le sujet.
- Entreprises: rencontre interprofessionnelle organisée par les « Territoires à Énergie Positive » de Savoie sur le thème « Vous êtes sur un territoire engagé dans une démarche de transition énergétique, quels bénéfices pour vous en terme de consommation et production d'électricité? ».



Chiffres clés

2 millions d'€ cofinançant 12 projets de rénovation énergétique

1,7 millions d'€ d'aides LEADER (2014-2020), dont 614 850 € fléchés sur des enjeux de changement climatique

32 ménages bénéficiant d'équipements économes en énergie dans le cadre de la plateforme de lutte contre la précarité énergétique.



Le mot du Président de la commission

Cette année a été marquée par l'officialisation de la démarche « Territoire à Énergie Positive » avec les signatures successives des deux conventions financières au Ministère de l'Environnement. Une aide déjà en partie consommée par les collectivités bénéficiaires, dont plusieurs ont engagé leurs travaux en 2016. Gageons que cet engagement et ce dynamisme se poursuivent dans la durée!

Georges Saint-Germain Président de la commission Énergie Climat TEPOS

Sonia Coutaz
Chef de projet LEADER,
Environnement Climat
sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr



L'APTV a poursuivi en 2016 son rôle de pilotage ou de coordination de différents outils et démarches, afin notamment de préserver la biodiversité des milieux rares et fragiles, ou encore d'accompagner les projets agricoles en faveur des alpages et des pratiques respectueuses de l'environnement.

Biodiversité

En 2016, dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « S23 », l'APV a réalisé les actions suivantes :

Diagnostic botanique

En juillet 2016, l'APTV a mandaté un écologue pour réaliser l'avenant au plan de gestion pastoral de l'alpage de la Lessière à Valezan, géré par le Groupement Pastoral de Plan Pichu. L'objectif était de mieux prendre en compte les enjeux de biodiversité en termes d'espèces végétales. 333 plantes ont été recensées, prouvant une gestion de qualité. Le site présente toutefois des enjeux forts en termes de zones humides et d'érosion.

Concours agricole des prairies fleuries

En mars 2016, l'APTV a envoyé au jury national, le dossier du lauréat 2015, Mathieu Michaud, agriculteur à Bourg-Saint-Maurice, afin qu'il puisse participer au concours général agricole. 14 agriculteurs étaient en lice pour le 1er prix « catégorie montagne », qui a été remporté par le candidat de Tarentaise.

L'APTV a collaboré avec les services communication de l'organisme « Chambres d'agriculture de France » pour mettre la Tarentaise à l'honneur, en couverture du magazine hors-série « Concours général agricole des prairies fleuries ».

• « Géobalades »

En juillet 2016, dans le cadre du Géofestival organisé à l'initiative de l'association « Beaufortain Géodécouverte », l'APTV a participé aux randonnées accompagnées sur la commune de La Côte d'Aime, pour présenter les enjeux et fonctionnement du site Natura 2000.



Agriculture

• Plan Pastoral Territorial (PPT)

Le nouveau PPT a été validé par le Conseil Régional le 18 novembre 2016 et a fait l'objet d'un lancement lors du comité de pilotage du 12 décembre, où sept premiers dossiers de demande de financement ont été validés (restauration de chalets d'alpage, reconquête pastorale, amélioration de plateforme de traite...). L'animation du PPT a été confiée à la Société d'Économie Alpestre (SEA) de la Savoie.

Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)

L'ouverture de la deuxième année de contractualisation du PAEC a fait l'objet de nouveaux contrats déposés par les agriculteurs pour un montant total de subventions de 635 621 € de l'État et de l'Europe (FEADER). Ces financements viennent notamment en appui à la mise en œuvre de pratiques d'agriculture durables (fauche en pente, fauche tardive, fauche à pied...). Un comité de pilotage du PAEC s'est tenu le 12 décembre pour réaliser un bilan de l'état d'avancement du programme.

Forêt

L'APTV a mené différentes actions :

- Accompagnement des propriétaires privés au sein du Groupement des Sylviculteurs de Tarentaise Vanoise.
- Animation de la Bourse Foncière Forestière, afin d'agir contre le morcellement.
- Accompagnement des collectivités sur leurs projets.
- Formation forestière à l'occasion de diverses journées thématiques (sécurité lors du bucheronnage, délimitation de parcelles...).
- Lutte active contre le développement des scolytes : étude et exploitation regroupées en forêt publique et privée.

Chiffres clés

Le PPT : 1 087 500 € de subventions de 2016 à 2021

Le PPT en 2016 :
7 projets déposés pour
196 449 € de subventions
(Département, Région,
Europe-FEADER)

Le PAEC en 2016: 635 621 € de subventions (État, Europe-FEADER)



Le mot du Vice-Président

La mise en œuvre du nouveau plan pastoral et du PAEC va permettre de poursuivre les efforts pour le maintien d'une agriculture de qualité sur notre territoire.

> Gaston Pascal Mousselard, Vice-Président Agriculture, Forêt, Développement durable

SEA - Rémy Magdinier Chargé de mission Alpages remy.magdinier@savoie.chambagri.fr

> GIDA - Amélie Viallet Chargée de projets agricoles gida.projets@gmail.com

Dans la continuité des actions du Contrat de Bassin Versant (CBV) et du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), l'APTV a poursuivi son accompagnement aux différents porteurs de projet sur la gestion des cours d'eau (inondations et milieux aquatiques), les zones humides ou encore la sensibilisation aux écoliers. Parallèlement, des données nouvelles ont été produites en vue de la construction des prochains programmes de gestion et de la compétence GEMAPI.

Poursuite des opérations du CBV et du PAPI

Exemples d'opérations portées ou accompagnées par l'APTV en 2016 :

- Opérations de gestion et de restauration des zones humides sur les communes de La Plagne Tarentaise, de Peisey-Nancroix et des Chapelles.
- Échanges avec les usagers de la rivière permettant d'établir une cartographie des « points noirs » le long des rivières.
- Démarches engagées pour la restauration de la continuité écologique auprès des propriétaires d'ouvrage concernés par des obligations réglementaires.
- Lancement des premiers travaux d'un projet global de restauration de la morphologie des dorons et de gestion contre les inondations sur la commune du Planay (prévisionnel de fin des travaux en 2018).
- Réalisation des travaux préparatoires, en vue de la protection du centre de Moûtiers contre les crues (reconstruction du pont en 2018).
- Ouverture d'un bras secondaire de l'Isère sur la Basse Tarentaise (opération expérimentale). La dynamique d'évolution et de fonctionnement est positive.

Expertises et diagnostic

• Surveillance des cours d'eau

Afin d'améliorer la connaissance du fonctionnement de l'Isère et d'observer l'état des ouvrages hydrauliques, des expertises ont été effectuées sur la totalité du linéaire de l'Isère. Des tendances d'évolution ont été décelées et transmises aux collectivités concernées. En aval d'Aigueblanche, des repères visuels ont été implantés pour suivre l'exhaussement ou l'enfoncement du lit.

Diagnostic sur les risques

Les enjeux liés aux risques d'inondation et torrentiels ont été inventoriés, afin d'évaluer la vulnérabilité du territoire. Cette approche identifie un nombre conséquent de zones d'habitation et d'activités économiques exposées aux risques de crue.



De plus, un état des lieux sur la localisation des ouvrages « digues » a été effectué et complété par une analyse des incidences selon la nouvelle réglementation issue de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Coordination et planification des outils

Les nouveaux outils de planification des partenaires (Contrat Vert et Bleu, Contrat de milieux et PAPI 3) et leurs articulations ont été présentés aux collectivités et aux acteurs de l'eau. Des travaux ont été initiés pour évaluer les étapes de construction des outils et de la préfiguration GEMAPI. Après concertation et consultation, le territoire propose que la réflexion d'organisation de la compétence GEMAPI soit effectuée à l'échelle APTV.

Chiffres clés

15 élus et agents techniques présents à la journée d'information sur les techniques alternatives à l'utilisation des pesticides

105 ouvrages digues de protection contre les inondations recensés dans la vallée

11 repères implantés sur le lit de l'Isère pour suivre l'évolution

10 écoles bénéficiaires d'animations pédagogiques sur l'eau et l'environnement



Le mot du Vice-Président

L'APTV est devenu un acteur principal dans la gestion du grand cycle de l'eau (cours d'eau et ressource en eau) et montre l'intérêt d'une organisation à l'échelle du bassin versant. Des chantiers nouveaux doivent être relevés avec en objectif prioritaire la mise en œuvre de la GEMAPI et la planification d'outils de aestion.

André Pointet Vice-Président Eau, Milieux aquatiques et Risques

Guillaume Cilici Chargé de mission Eau et Risques guillaume.cilici@tarentaise-vanoise.fr



Les services à la population s'inscrivent dans le cadre de différentes démarches et programmes mis en œuvre par l'APTV : Contrat Local de Santé, Alcotra, LEADER. L'objectif est l'accompagnement des projets favorisant l'accès aux services (santé, social, culture...) et l'insertion économique et sociale.

Santé et social

Contrat Local de Santé (CLS)

Le CLS a poursuivi sa construction, par la finalisation de son diagnostic et la présentation au comité de pilotage en avril 2016 des principaux axes retenus par les six groupes de travail thématiques : offre de soins, santé mentale et psychosociale, conduites addictives, enfance et adolescence, autonomie, environnement.

Avant même sa signature, un certain nombre de projets ont pu être mis en œuvre en Tarentaise : partenariat avec des internes de médecine, prévention de la qualité de l'air intérieur dans les structures petite enfance, téléophtalmologie, développement des compétences psychosociales chez les collégiens, formations « santé précarité », programme « Bouger sur prescription »...

Les projets de maisons de santé et regroupements ont continué à être accompagnés (Séez/La Rosière, Bozel) ainsi que le soutien aux professionnels de santé s'engageant dans des projets de santé publique (maisons de santé d'Aime et Aigueblanche).



Programme Alcotra « MIsMI »

Afin de faciliter l'accès aux soins spécialisés en Tarentaise, l'APTV a candidaté et est lauréate du 2nd appel à projet Alcotra aux côtés du Val d'Aoste, autour du projet « MIsMI » (Modèle Intégré de santé pour une Montagne Inclusive), pour la période 2017-2020.

Le projet « MIsMi » vise à développer des téléconsultations au sein des EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) d'Aime, Moûtiers et Bozel, ainsi que de la télésurveillance au domicile des patients. L'APTV assure le rôle de coordination et l'Institut de formation en médecine de Montagne (Ifremmont) assure l'expertise scientifique et technique.

LEADER: volet « vitalité sociale »

L'axe de la vitalité sociale au sein du programme LEADER de Tarentaise vise à développer les services de proximité et à faciliter l'insertion économique et sociale des habitants. Un certain nombre de porteurs de projets ont commencé à être accompagnés par l'APTV au cours de l'année 2016, notamment : Maison de Services Au Public (MSAP), coordination illettrisme, maison de santé, transport accompagné, insertion des clauses sociales dans les marchés publics...

Culture

• Agenda culturel en ligne

L'agenda culturel ww.culture-tarentaise.fr a permis en 2016 (hors saison estivale) de recenser près de 200 événements artistiques : pièces de théâtre, concerts, spectacles de danse, festivals, expositions d'arts plastiques, conférences, actions autour du livre... à l'échelle de la Tarentaise.

Rendez-vous en bus au Dôme Théâtre

L'APTV a poursuivi jusqu'en juin 2016, son rôle de coordination pour l'organisation de sorties culturelles financées par quatre communautés de communes du territoire. Sur les six premiers mois de l'année, trois sorties ont été proposées avec la mise en place d'un transport collectif au départ de Bourg-Saint-Maurice, Aime et Moûtiers. 65 habitants de Tarentaise ont utilisé ce service et bénéficié de tarifs préférentiels sur des spectacles (danse, théâtre, cirque) proposés au Dôme Théâtre d'Albertvillle.

Chiffres clés

1,7 millions d'€ d'aides LEADER (2014-2020), dont 614 850 € fléchés sur des enjeux de vitalité sociale

Saison culturelle 2015-2016:

- Près de 200 évènements recensés dans l'agenda culturel
- 5 sorties culturelles

 (avec 111 participants) et

 6 spectacles décentralisés du Dôme Théâtre en Tarentaise

Le mot des Vice-Présidentes



Notre territoire est un des partenaires du projet de coopération Alcotra « MIsMI » qui va nous permettre d'expérimenter des solutions innovantes de télémédecine pour favoriser le suivi des patients et le maintien à domicile. La finalisation du Contrat Local de Santé a vu une très forte mobilisation de l'ensemble des acteurs qui jette les bases d'une phase de mise en œuvre réussie.

Jocelyne Abondance, Vice-Présidente Santé, Services à la population



L'année 2016 est marquée par la fin des actions de coordination culturelle portées par l'APTV à l'échelle de la Tarentaise. Le développement de l'offre culturelle et de la pratique artistique reste néanmoins important pour le territoire et se poursuit dans le cadre des projets des communautés de communes volontaires.

Véronique Gensac, Vice-Présidente Culture Patrimoine



Le Conseil Local de Développement est une assemblée participative à l'échelle de la Tarentaise, composée d'une centaine de membres bénévoles (habitants, acteurs économiques, représentants associatifs...) qui souhaitent s'impliquer et participer au développement local du territoire. Il peut également être force de proposition sur tous les sujets importants : emploi, urbanisme, tourisme, transport, environnement, agriculture...

Le mot du Conseil Local de Développement (CLD)

Créé en 2005 avec l'appui de l'APTV, le CLD de Tarentaise Vanoise se réunit tous les mois pour aborder les sujets qui lui semblent importants et émettre des avis ou des contributions aux élus locaux. En 2016, les thèmes suivants ont été abordés :

- · Contrat Local de Santé,
- SCoT (Schélma de Cohérence Territoriale)
- · Contrat de Bassin Versant,
- · accueil des personnes d'origine étrangère,
- · travailleurs saisonniers et stress au travail,
- · Plan Pastoral de Territoire,
- Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

2016 a été une année de rupture pour le CLD, avec la fin du financement de l'animation par la Région Auvergne Rhône-Alpes, qui avait été confiée au comité de bassin d'emploi. Le CLD appelle de ses vœux une continuité de cette animation garante de la continuité des réflexions et de la démocratie participative.

Un groupe de travail qui réunit le président, Alain Machet et les quatre vice-présidents, réfléchit à une nouvelle organisation et de nouvelles perspectives pour 2017. De nouvelles sources de financement seront recherchées, afin de poursuivre cette mission de lien entre les acteurs et les habitants de Tarentaise et développer d'éventuels nouveaux services..

Contact: alain.machet9@orange.fr www.conseil-developpement-tarentaise.fr

UNE VALLÉE **DURABLE** POUR TOUS



Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise

Maison de la Coopération intercommunale 133, Quai St-Réal - 73600 Moûtiers 04 79 24 00 10 - aptv@tarentaise-vanoise.fr www.tarentaise-vanoise.fr

Avec les communautés de communes :











Photos: APTV · Philippe Béranger · Laurent Bois Mariage · Gilles Lansard · Office de Tourisme de Bozel · X/Office de Tourisme de Pralognan-la-Vanoise · Maison de Séez - E.FAVRE · Fotolia

Avec le soutien de :























